Association Foncière Pastorale de Celliers
Mairie 73260 Celliers
afp.celliers @gmail.com

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2016 **DE L'A.F.P. DE CELLIERS**

Mairie annexe de Celliers
Vendredi 22 juillet 2016 à 17h30

Comptes cadastraux :	***139***	***pour***	***217***	***voix*** →	**Quorum : 109**

Membres présents :	*13*	*pour*	*55*	*voix*
Pouvoirs	*:*	*21*	*pour*	*27*	*voix*
Total	***:***	***34***	***pour***	***82***	*voix*

Excusés : Jérôme DUPRAZ Conseil Général, François ROCHAIX maire de la Léchère, Monique BOUTIN, DIERNAZ Corinne
Le quorum fixé à 109 n'est pas atteint ; l'Assemblée Générale débute après 15 minutes avec l'accord de la totalité des membres présents.

RAPPORT MORAL.

FONCTIONNEMENT DE L'AFP

9 Réunions du bureau syndical cette année contre 7 les autres années, dû à un programme chargé imposé par le renouvellement de la majorité des conventions avec les exploitants agricoles
A l'exception de deux membres (un pour un problème important de santé) Il est à noter une assiduité remarquable, et une bonne implication des membres du bureau.
Monsieur NANTET absent à toutes les réunions est considéré comme démissionnaire. Un nouveau membre doit être élu ce jour. Une seule candidature a été enregistrée, il s'agit de Monsieur FREZAT Etienne.
L'encaissement des loyers s'est réalisé sans difficulté, sauf pour **Monsieur Miédan Gros qui n'a pas payé son loyer soir 5600 euros**, et ce n'est pas sans poser des problèmes.
Le règlement aux propriétaires a été effectué correctement, la somme de 1629.94€ a été répartie entre 37 propriétaires.

RAPPORT D'ACTIVITE

▶ TRAVAUX

CHANTIER DU CROZAT :

Pour mémoire, il s'agissait de regagner des pâturages sur cette zone largement envahie par des arbres devenus grands, il était urgent d'intervenir avant un déclassement comme zone d'herbage au profit de la forêt.
Le chantier s'est déroulé du 1er au 18 juillet 2016

- Adhésion parfaite des propriétaires.
- 200 m3 de bois retirés et remis aux propriétaires
- L'entreprise : Bois des Alpes
- Dates de réalisation 01/07/2016 au 18/07/2016
- Cout total : 23598 euros
- Financement : 35% du Département, 35 % du FEADER et 30% AFP (7079€)

Ci-dessous deux photos illustrent parfaitement la réalisation du chantier, une avant et l'autre après.

EAU PRARIAN

L'extension au chalet sur sa façade Nord d'une surface au sol de 8m².
Une cuve de stockage d'eau (PE 2000L) sera implantée dans l'extension avec tous les équipements permettant un nettoyage et vidange de l'ouvrage, la cuve sera alimentée par récupération des eaux de toitures. Ces travaux sont en cours de réalisation à la date de l'Assemblée Générale sous la responsabilité de la CCVA. Nous remercions Thierry BRUNIER ici présent.

CHALET SUR LE PLAN : La construction du Chalet est terminée.

Nouvelles Conventions,

- Des nouvelles conventions pour les éleveurs :
  GPO, Carole Gratte, Paul et Bénédicte Guillard, Fernand Léger. Durée 5 ans.
- Des conventions encore en cours :
  Boisson Anne (2017), Jean Pierre Perret et Sophie Léger (2018)
- Un territoire remis en adjudication :
  Le territoire à vaches laitières de Celliers dessus et les alpages, ainsi que la partie génisses à la Thuile.

Calendrier

- Juin 2015 : dénonciation des conventions, du GPO, de C Gratte, B Jolly, F léger, JL Miédan-Gros, C Montmayeur.
- Juillet 2015 : mise en adjudication du territoire des vaches laitières et des génisses.
- De juillet à Novembre 2015: réception des candidatures
  - Fernand Nantet pour le territoire des vaches
  - Catherine Montmayeur et Ivano Cadeddu pour les génisses

  Catherine Montmayeur a été écartée pour défaut d'entretien
  - Janvier à fin mars 2016: rédaction des conventions, définition des nouveaux territoires en adéquation avec la mise à jour des statuts. Cartographie.

Les nouvelles conventions sont rédigées avec l'aide de Marie Faucheux juriste à la FDSEA, et la partie Cartographie avec la SEA73.

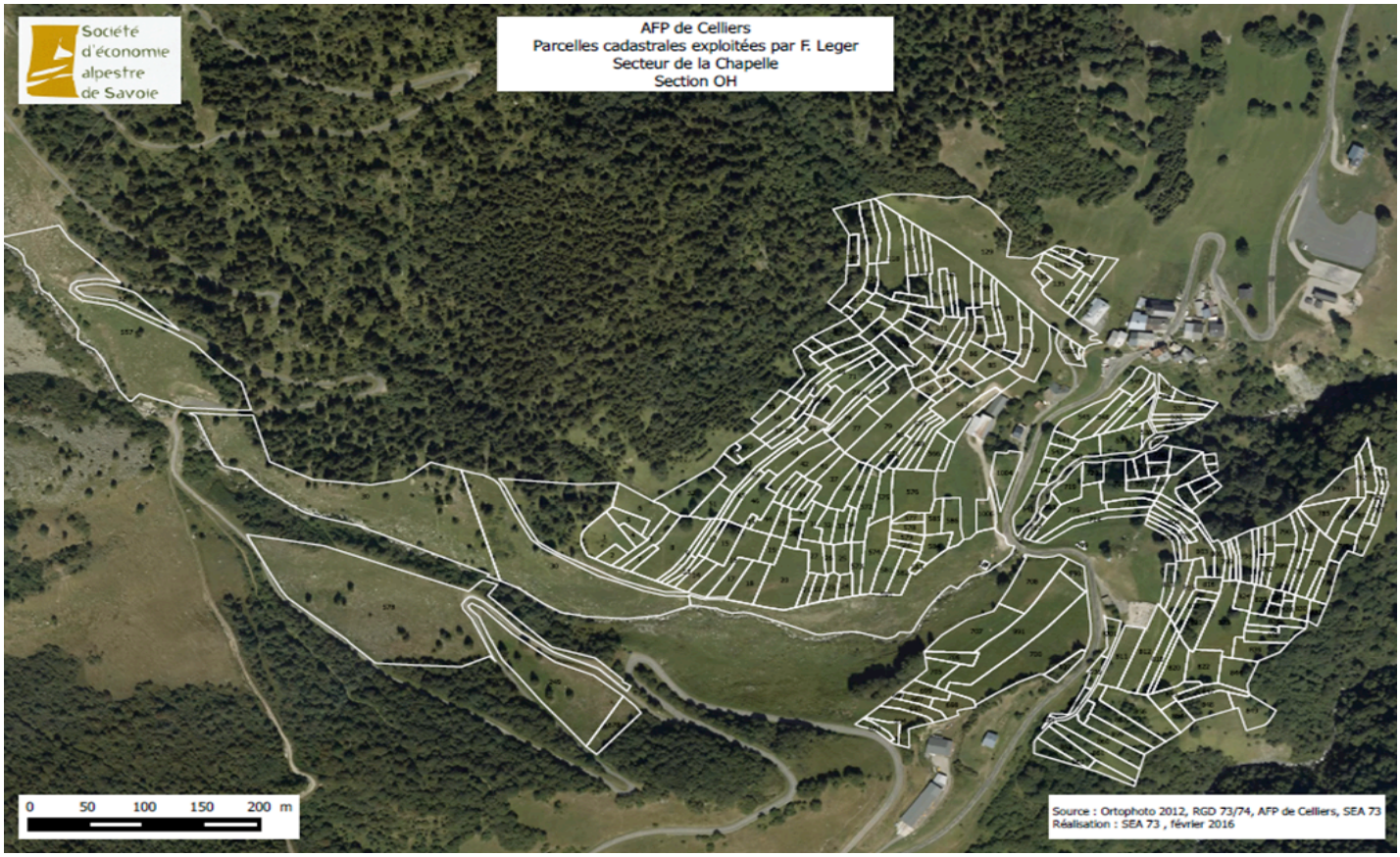

Exploitants

GPO

Cette année encore, Denys Arnaud est désigné par le bureau pour le représenter dans les instances du GPO.

Rencontre avec les exploitants agricoles

Comme chaque année les exploitants ont été rencontrés afin de faire le point sur l'entretien

- Madame Gratte a commencé l'entretien des parcelles situées près du moulin
- Monsieur Miédan-Gros n'a effectué aucun entretien
- Le passage de gros troupeaux en début de saison (Guillard et Gratte) produisent de bons effets sur la « blantzette », le Brachypode penné.

RAPPORT FINANCIER

Budget 2015 et Prévisionnel 2016

Recettes	2015	prévues 2015
solde 2014		17 625.28
loyers exploitants		10 524.00
		28 149.28
	Solde	***23 067.91***
Prévisionnel		
Recettes 2016		
Solde 2015		**23067.91**
Loyers 2016		**9400.00**
Subvention Conseil Départ		**8259.30**
Subvention FEADER		**8259.30**
		48986.51

	Dépenses		Pévues 2015	Réalisé 2015	Prévu 2016
		fonctionnement			
Remb frais secrétariat			300.00	261.55	270.00
Déplacements membres CA			300.00	200	200.00
reception			200.00	36	150.00
Affranchissement A Générale			140.00	57.2	200.00
Cotisations SEA et FDAFP			100.00	100	100.00
fournitures administratives			150.00	200.4	220.00
assurance			180.00	150.56	170.00
frais de mission et déplac			1 000.00	642.32	800.00
Achat CD cadastre			-	0	35.00
participation fête de l'alpage			300.00	400	0.00
réparation compteur électrique Puechjean				147.6	0.00
loyers propriétaires			1 750.00	1629.94	1700.00
	Sous Total	-	**4 420.00**	**3825.57**	**3845.00**
		Investissement			
Travaux coupe arbres Crozat			2 500.00	0	**23598.00**
Travaux eau prariand			4 500.00	1255.8	
FDSEA rédaction conventions				0	**576.00**
SEA mise à jour Périmetre (fin)			2 000.00	0	
SEA cartes pour conventions					**2000.00**
Plateforme de traite					**6000.00**
Panneaux information					**450.00**
	Sous Total	-	**9 000.00**	**1255.8**	**32624.00**
	total	-	**13 420.00**	**5081.37**	**36469.00**
Solde prévu fin 2016		**12 517.51**			

Il est à noter que ce budget ne reflète pas la trésorerie celle-ci nous montre un déficit de 5600 euros

(non-paiement du loyer de MMIEDAN-GROS) pour fonctionner cette année.
Les membres du bureau syndical ont mandaté Monique BASSI-LEGER afin d'accélérer la nomination d'un huissier par les services fiscaux.

Sur proposition du Conseil Syndical, les membres de l'Assemblée Générale approuvent l'attribution d'une indemnité de fonction de 1500.00 euros annuels, à la Présidente effective à compter de 2016.

Il est ensuite procédé au vote à main levée :
Abstention : 1 Contre : 0 Pour : 81
Les membres de l'assemblée générale approuvent à la majorité le rapport moral, le rapport financier, les comptes 2015 et le prévisionnel 2016.

ELECTION D'UN NOUVEAU D'UN NOUVEAU MEMBRE DU BUREAU SYNDICAL

- ***Etienne FREZAT est élu à la majorité des voix : 81 pour et 1 abstention.***

PERSPECTIVES 2016/2017

- **Réalisation d'une plateforme de traite sur la route EDF, afin que les vaches ne stationnent plus sur le chemin. Budget prévu aux alentours de 15000.00 euros avec 70% de cofinancement FEADER et Conseil Départemental et 30% AFP.**
- **Mise en place d'un vrai calendrier négocié avec les exploitants pour l'entretien. Zones prioritaires : la Thuile, le Moulin, Celliers Dessus.**
- **Simplification des mesures pour l'exonération de la TFNB (taxe foncière sur les propriétés non bâties) : application en 2017.**
- **Mise en place de ruches sur le territoire, dans le cadre de la création d'un conservatoire de l'abeille noire de Savoie (Rucher des Allobroges, CERTA, Apiculteurs)**

Il est ensuite procédé au vote à main levée :
Abstention : 1 **Contre : 0** **Pour : 81**
Les membres de l'Assemblée Générale approuvent à la majorité la réalisation du recalibrage de la plateforme de traite sur la route EDF, et son plan de financement.

L'ordre du jour étant épuisé Madame BASSI-LEGER Monique clôt l'Assemblée Générale, remercie les participants et les invite à un apéritif offert par les membres du conseil syndical de l'AFP.

Monique BASSI-LEGER, Présidente.